

Institut d'Études Européennes et Globales - Alliance Europa

Appel à projets Réseaux de recherche internationaux 2018

Retrait du dossier de candidature : jusqu'au 20 février 2018
Date limite de dépôt du dossier complet : mardi 20 mars 2018

Adresse de publication de l'appel à projets :
<https://alliance-europa.eu/fr/institut-appels>

Adresse de dépôt : recherche-alliance-europa@univ-nantes.fr

Contenu

A. Objectif de l'appel à projets.....	2
B. A qui s'adresse cet appel à projets ?.....	3
C. Les critères de recevabilité des demandes.....	3
D. Les modalités de soutien	4
E. Gestion administrative et financière.....	5
F. Attendus en terme de suivi et d'évaluation du projet.....	5
G. Procédure de sélection et calendrier.....	6
H. Contact.....	6

A. Objectif de l'appel à projet

Dans le cadre de son Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2014-2020, la Région des Pays de la Loire souhaite impulser des démarches intégrées Recherche – Formation – Innovation (R-F-I) sur les thématiques fortes du territoire. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie collective sur une thématique, après avoir identifié les plus-values possibles sur chacune des pointes du triangle R-F-I et à leurs interfaces, ainsi que leur traduction en termes de visibilité et d'attractivité du territoire.

Alliance Europa est un programme Recherche – Formation – Innovation porté par l'Université de Nantes. Lancé en mai 2015, il vise à créer un pôle d'excellence en sciences humaines et sociales de dimension internationale sur l'étude des défis sociétaux, culturels et politiques que doit relever l'Europe face aux processus de mondialisation. La démarche s'appuie notamment sur la création de l'Institut d'Études Européennes et Globales (ci-après dénommé L'Institut), un réseau de recherche transdisciplinaire de visibilité européenne, visant à renforcer d'une part la masse critique, la structuration, l'insertion dans les réseaux internationaux et d'autre part, les liens entre la recherche académique et le monde socio-économique.

Le projet scientifique de l'Institut trouve son origine dans le constat d'une Europe en crise, confrontée à une mondialisation qui, dans tous les secteurs, semble la marginaliser et lui imposer des bouleversements structurels souvent mal compris de sociétés fragilisées. Le principal enjeu consiste à identifier et analyser ces bouleversements et à interroger la capacité d'adaptation et les stratégies de contournements élaborées par les Européens, face à des phénomènes auxquels ils participent activement, mais qui les dépassent en partie. L'objectif est de repenser les conditions de l'intégration européenne dans les cadres du processus de mondialisation mais aussi d'évaluer l'impact de la globalisation sur les manières d'agir, de penser, de faire société en Europe. Ce projet scientifique se structure autour de [4 axes thématiques](#).

L'AAP Alliance Europa volet Recherche vise à approfondir ces thématiques en permettant le soutien de projets émergents. Deux AAP, le premier ayant eu lieu en 2015-2016, le second en 2016-2017, ont permis le lancement de trois projets collectifs interdisciplinaires ([en savoir +](#)). Ce nouvel appel, proposé sur un format différent, a pour ambition la constitution de **réseaux de recherche internationaux** aux potentialités d'effet levier marquées, susceptibles à terme de répondre avec succès aux appels lancés par les programmes de financement de la recherche nationaux, européens ou internationaux. Ces réseaux devront proposer des projets scientifiques répondant à cinq enjeux scientifiques prioritaires définis par la commission scientifique et le comité stratégique d'Alliance Europa.

B. A qui s'adresse cet appel à projets ?

L'appel à projets s'adresse à tous les enseignants chercheurs et chercheurs rattachés à un laboratoire de recherche d'un des établissements partenaires d'Alliance Europa.

Le portage du projet doit être assuré par un chercheur issu d'un laboratoire membre d'un des établissements du GIS (Université de Nantes, Université d'Angers, ESSCA Ecole de management, Le Mans Université), associé ou non à un ou des chercheurs de disciplines/laboratoires différents ou non ([à titre indicatif, liste des laboratoires déjà impliqués](#)).

Le projet a vocation à jouer un rôle d'effet levier d'ici son terme : le porteur doit s'engager à se positionner dans les deux années à venir sur des appels à projets nationaux (ANR, etc.), européens (H2020 notamment) ou internationaux ouverts sur les mêmes thématiques, par l'élaboration et la rédaction d'un projet de recherche impliquant les membres du réseau.

Des partenaires internationaux académiques doivent être identifiés à l'échelle individuelle (et prêts à s'impliquer dans le réseau) au moment du montage. Le réseau pourra s'enrichir d'autres partenaires au cours du projet. Les partenaires prioritaires identifiés dans le cadre de la stratégie internationale d'Alliance Europa seront les bienvenus, soit : l'Université de Montréal, l'Université de Genève, l'Université Saint-Louis/UCL, l'Université de Bologne et l'Université de Trèves.

C. Critères de recevabilité des demandes

Critères d'admissibilité (dossier complet)

Le dossier doit être rendu complet, dans le format attendu et dans les délais de rigueur.

L'appel H2020 (particulièrement du [Work Programme 2018 – 2020](#)) ou autre appel national/européen/international ciblé doit être bien identifié.

La durée du projet (entre 9 et 24 mois au plus tard à partir du 1^{er} septembre 2018) doit être en adéquation avec l'appel ciblé.

Critères de sélection

Les projets déposés doivent répondre aux critères suivants :

→ Cohérence de la thématique du projet avec le [projet scientifique de l'Institut](#) et avec un des enjeux scientifiques prioritaires suivants (détails en annexe) :

- Gouvernance et démocratie en Europe
- Mondialisations et souverainetés

- Protection de l'environnement et gouvernance du développement durable
- Circulations, frontières et périphéries
- L'Europe du numérique

→ Identification de l'appel (voire des appels) à projets national, européen ou international visé et adéquation du sujet avec celui-ci.

→ Pertinence, originalité et innovation du sujet

→ Qualité et crédibilité du réseau envisagé, notamment son adéquation avec l'AAP visé

→ Qualification du coordinateur scientifique.

→ Qualité de la planification de montage du réseau.

→ Impact potentiel du futur projet

D. Les modalités de soutien

Les projets sont pluriannuels, pour une durée de deux ans. Le montant de la subvention de 10 000 à 20 000 € par projet, représentant au maximum 90% de son coût total.

Les dépenses éligibles correspondent uniquement aux dépenses nouvelles induites par le projet et ne prennent pas en compte les dépenses récurrentes des établissements (dont les salaires des personnels permanents et les frais de structure). Les dépenses éligibles (fonctionnement uniquement) sont les suivantes :

- Les frais liés à l'animation et à la coordination du réseau
- les frais liés à l'organisation et à l'animation de rencontres (ateliers, journées d'études, etc.) pour définir des intérêts scientifiques et économiques conduisant au montage de projet, afin de répondre aux AAP visés
- les frais liés aux opérations visant à accroître la participation de nouveaux membres au réseau (par exemple : actions de communication)
- Les frais de missions, de déplacements, de séjour dans un laboratoire étranger partenaire du projet
- Les frais d'accueil de chercheurs étrangers : frais de transport et de séjour
- Les frais d'études, d'analyses, de prestations de services réalisées par des entités extérieures à l'organisme, donnant lieu à facturation.
- Les frais liés aux publications académiques
- Les consommables et le petit matériel (postes informatiques exclus)
- La rémunération de stagiaires issus de l'un des établissements partenaires d'Alliance Europa. Le montant de la rémunération des stagiaires doit être conforme avec la législation en vigueur.

Un complément de co-financement est nécessaire, représentant au moins 10% du montant total du projet. Il peut être apporté par les établissements ou les laboratoires porteurs, les laboratoires étrangers partenaires, ou tout autre partenaire du projet. Les apports issus de financements de la Région Pays de la Loire ne pourraient être comptabilisés dans ces 10%.

L'Institut d'études européennes et globales suivra le déroulement du projet et assurera la coordination avec les autres projets et les axes de recherches de l'Institut. Un appui particulier sera apporté sur la communication, notamment événementielle, et sur la réponse à l'appel à projets visé.

E. Gestion administrative et financière

Le laboratoire porteur assure la gestion administrative et financière du projet, et la mise en œuvre des actions liées au projet (gestion des missions, des commandes, organisation de manifestations). Ce laboratoire doit être issu d'un établissement partenaire d'Alliance Europa.

Les dépenses éligibles doivent être détaillées dans le dossier de candidature dans un tableau Excel (.xls) joint au dossier. Du fait de l'évolution dans le temps des projets, des ajustements s'avèrent souvent nécessaires : ainsi, le projet pourra prévoir une enveloppe financière équivalente à 5% du total de la subvention, permettant, le cas échéant, des dépenses strictement liées au projet mais non prévisibles initialement.

Il est recommandé fortement, bien que sans obligation, la signature d'un accord de confidentialité entre les membres du réseau dès sa constitution.

F. Attendus en terme de suivi et d'évaluation du projet

Le porteur du projet s'engage à :

1. réaliser les actions prévues
2. faire apparaître le logo d'Alliance Europa et le label RFI du Conseil Régional ainsi que le logo de tous les financeurs sur tous ses supports de communication
3. rédiger un rapport intermédiaire du projet avec bilan financier à mi-parcours dans lequel devront être renseignés des indicateurs de suivi et d'évaluation
4. rédiger un compte-rendu final d'activités et un bilan financier

Les projets soutenus pourront faire l'objet d'une présentation dans le cadre de manifestations organisées par l'Institut d'études européennes et globales Alliance Europa et d'une évaluation par le Comité d'experts et la commission scientifique pour apprécier les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés initialement.

G. Procédure de sélection et calendrier

La procédure de sélection :

1/ Le dossier de candidature est à retirer avant le 20 février auprès de Florence Krowicki recherche-alliance-europa@univ-nantes.fr, qui accompagnera les porteurs de projets dans le montage de leur candidature.

2/ Le projet complet doit être adressé à M. le Directeur de l'Institut d'études européennes et globales, d'ici le 20 mars 2018 dernier délai sous format PDF à l'adresse recherche-alliance-europa@univ-nantes.fr. Une version papier faisant apparaître les signatures originales devra suivre dans un délai de 3 semaines.

Après vérification de la conformité du projet aux critères d'admissibilité, l'expertise scientifique est réalisée par le Comité d'experts de l'Institut, réuni en présence d'un représentant de la commission scientifique.

La décision finale sera prise par le comité directeur de l'Institut et sera communiquée au plus tard le 30 avril 2018.

H. Contact

Pour plus d'informations : recherche-alliance-europa@univ-nantes.fr
Florence Krowicki - Chargée de mission développement de la recherche
02 53 00 93 88

ANNEXE
ENJEUX SCIENTIFIQUES PRIORITAIRES POUR 2018-2020

Gouvernance et démocratie en Europe

L'Europe est confrontée à une crise de la démocratie représentative, à toutes les échelles, européenne, nationale et locale. Les revendications nationalistes, la montée des populismes, l'affirmation de nouvelles radicalités nous interrogent sur l'avenir de notre modèle démocratique, de nos méthodes de gouvernance, sur la participation des citoyens au débat politique, sur la légitimité de nos institutions. L'avenir des institutions européennes et les formes de la relance de l'Europe sont particulièrement en débat à l'heure du Brexit et des séparatismes catalans ou écossais, notamment les modèles d'intégration différenciée et l'invention d'une véritable démocratie transnationale reposant sur des espaces publics interconnectés.

Mondialisations et souverainetés

Les mondialisations contemporaines se caractérisent par l'intensification des échanges de toute nature (notamment économiques, politiques et culturels) accélérant les interdépendances au niveau planétaire et l'affirmation d'une société transnationale au-delà des frontières traditionnelles. L'Union européenne apparaît comme représentative de cette évolution, le symbole de la libre circulation, de la supranationalité, de l'ouverture commerciale, tandis que la crise économique, politique et sociale favoriserait des résistances au processus, notamment des demandes de protection dans le cadre national ou local. La coexistence entre une mondialisation souvent présentée comme inéluctable et le renforcement des souverainetés perçu comme une nécessité est au cœur des enjeux de l'Europe de demain. Quelles compétences et quelles politiques européennes pour répondre à ce défi ?

Protection de l'environnement et gouvernance du développement durable

La protection de l'environnement s'est imposée comme un défi majeur pour la planète entière. Cette question et ses conséquences (la préservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire, la lutte contre le changement climatique, les inégalités socio-spatiales par exemple) ont fait l'objet de nombreuses actions et mobilisations nationales, internationales et transnationales où l'Union européenne, ses Etats et ses ONG ont joué un rôle important et souvent moteur, du Sommet de Rio à la COP 21. Dans ce cadre, les mutations qui s'imposent à nos sociétés se heurtent à de nombreuses résistances, économiques, sociales, culturelles. Quelles peuvent être les formes et les modalités des coopérations

transnationales et européennes pour répondre à ces problèmes et quelles conséquences dans la gouvernance de nos territoires ?

Circulations, frontières et périphéries

L'Europe s'est constituée dans son rapport à l'autre, dans sa capacité à se projeter dans le monde et dans la réception des influences extérieures. Après la décolonisation, les Etats européens ont conservé un rayonnement international important mais inégal (économique, stratégique, culturel) devenu à l'heure de la mondialisation un atout pour leur permettre d'être des acteurs majeurs à l'échelle globale. L'Europe conserve notamment des régions ultrapériphériques et ultramarines, des espaces maritimes immenses, mais aussi de nombreuses frontières et lieux de passage et de contrôle des hommes et des marchandises. Les conditions de la circulation entre l'Europe et le monde, notamment les tensions, les concurrences et les coopérations dans ses espaces maritimes et frontaliers sont des enjeux essentiels pour mesurer l'influence et l'attractivité de l'Union européenne.

L'Europe du numérique

L'Union Européenne s'est saisie, avec retard, de la "révolution numérique" et de ses défis. Elle a ainsi enclenché une lutte contre les pratiques fiscales des GAFAM. Surtout, elle cherche à édifier un grand marché européen du numérique pour favoriser un accès de tous les européens aux services et biens numériques, développer les infrastructures et les innovations, en vue d'une économie européenne plus forte en termes d'industrie et d'emplois. Le projet d'une « société numérique inclusive » visant à instaurer la confiance dans le numérique et généraliser son appropriation par tous doit être interrogé à un moment où des résistances au numérique se font jour. Ses logiques économique (constituer des géants européens), juridique (étendre l'accès au droit, harmoniser les droits d'auteur, articuler protection et libre circulation), politique (gouvernance de ce chantier), sociale (réduire la fracture numérique en Europe)... sont autant d'entrées possibles de ce chantier.